

PRB COLOR IMPER & IMPERMAT



REVÊTEMENT D'IMPERMÉABILISATION POUR PAROIS VERTICALES EXTÉRIEURES

NORMES DE RÉFÉRENCE :

DTU 42.1 / NFP 84-403 : I₁ à I₄

NFT 36.005 : FAMILLE 1 - CLASSE 7D

CLASSIFICATION EUROPÉENNE :

G₃ S₁ E₄ à V₂ W₂ A₂ à A₅ C₁

RÉSISTANCE À LA FISSURATION :

A₂ : 1 x 300 g/m²

A₃ : 2 x 250 g/m²

A₄ : 2 x 400 g/m²

A₅ : 2 x 400 g/m² + Armature
+ 400 g/m²

Finition d'aspect : Mat ou Velouté

Possibilité d'une finition plus traditionnelle
avec le PRB CREPIMUR Souple M ou, G.

Existe dans la gamme des couleurs PRB.
(Couleur limitée au Coeff. d'absorption
solaire < à 0.7)

Produit ayant une très bonne perméance à
la vapeur d'eau, qui laisse respirer le mur.

DOMAINE D'EMPLOI

PAROIS VERTICALES EXTÉRIEURES

• USAGE

– Revêtement d'imperméabilité microporeux pour parois verticales extérieures.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

– DTU 42.1 P1-2, DTU 42.1 P2, DTU 44.1 DTU 59.1, DTU 59.2, DTU 26.1-P1, DTU 20.1.

• SUPPORTS ADMISSIBLES

Parois verticales extérieures en service, recouvertes de revêtements organiques ou assimilés (peintures, RPE) adhérents et, en bon état, comme définis par la norme NFP 84-404 -1-1 du DTU 42.1 P1-1.

- Béton banché ou, préfabriqué, brut ou recouverts d'enduit à base de liants hydrauliques traditionnels ou, monocouche.
- Maçonneries de petits éléments recouvertes d'enduit à base de liants hydrauliques traditionnels ou monocouche.
- Revêtements scellés ou collés en petits éléments à base de pâte de verre ou, de carreau céramiques avec ou sans ragréage préalable.
- Enduit traditionnel au plâtre ou, plâtre/chaux pour façades extérieures.
- Autres supports : consulter le service technique.

• SUPPORTS INTERDITS

En intérieur de locaux.

- Parois faisant à la verticale un angle supérieur à 10° sauf pour les bandeaux, corniches de largeur limitée à 30 cm.
- Balcons, loggias, dessus, sous face et, nez de dalles.
- Parois soumises ou exposées à des remontées capillaires (soubassements) et/ou présentant un défaut d'étanchéité de la face opposée à celle traitée.
- Sur des parois avec absence de protection haute et, ou de continuité verticale.

• CONDITIONS D'APPLICATION

– Le support doit être sec (humidité inférieure à 5 % en masse) avec une température superficielle comprise entre +5° C et +35° C.

L'hygrométrie de l'air ambiant doit être inférieure à 80 % avec une température extérieure d'au moins 5° C minimum.

– **Ne pas appliquer :**

- Par temps de gel, sur supports gelés ou, en cours de dégel.
- Par temps humide ou, risque de pluie (couloires, pelage).
- En plein soleil, par vent fort (déshydratation, reprise).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

Copolymère acrylique réticulable, dioxyde de titane, carbonate de calcium, adjuvants spécifiques, eau.

• PRODUIT

- Extrait sec : pondéral : 70 % ± 2 %.
- Masse volumique à 20° C : 1.4 kg/litre ± 0.05.
- Épaisseur théorique du film : 800 g/m² environ 0.41 mm.
- Délai de **recouvrement** à 20° C et 65 % d'hygrométrie relative : **24 h.**

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

• PRÉPARATION DU SUPPORT (SE RÉFÉRER AU DTU 42.1)

- Toute application de peinture **PRB COLOR IMPER**, doit se faire sur support plan, sec, propre, sain, et solide, dépourvu de toutes pulvérulence ou trace d'huile de coffrage.
- Traiter les supports contaminés par des micro-organismes avec un produit d'assainissement de gamme **PRB ACTIDÉMOUSSE**.
- Laisser sécher les bétons ragrésés et/ou enduit (cf. DTU 42.1) avant l'application d'une peinture.
- Les tranches hautes doivent être protégées par des ouvrages spécifiques de protection (couvertine, chaperon, ...)
- Dans le cas de grandes surfaces, travailler par panneautage de façon à éviter le risque de reprise et que l'application se fasse sur l'ensemble du panneau sans interruption.

Conditions à respecter pour les supports recouverts d'un ancien revêtement organique.

- Les peintures et revêtements de type polyuréthane et époxy seront systématiquement éliminées.
- Dans certaines conditions, il est possible de ne pas décaper les anciens revêtements organiques, uniquement si ceux-ci sont en bon état, non écaillés, adhérents et, non sensibles à la détrempe.
- Ces différents critères doivent être vérifiés par une étude préalable à l'exécution des travaux.
- Cette étude doit être réalisée avant l'appel d'offres, par un organisme indépendant pour les chantiers supérieurs à 500 m².
- Cette étude peut être réalisée par l'entreprise chargée des travaux dans le cadre de chantier inférieur à 500 m².
- En l'absence d'étude préalable ou de résultats insuffisants, il y aura lieu de prévoir l'élimination totale des revêtements organiques existants.

Cas de figure :

Épaisseur du revêtement en place	Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité à mettre en place			
	Classe A ₂ (I ₁)	Classe A ₃ (I ₂)	Classe A ₄ (I ₃)	Classe A ₅ (I ₄)
< à 300 µm	Étude préalable	Étude préalable	Étude préalable	Étude préalable
≥ à 300 µm	Étude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

• PRÉPARATION DU PRODUIT

- La peinture **PRB COLOR IMPER** est prête à l'emploi, tout ajout autre que de l'eau est strictement interdit et annulerait la garantie du fabricant (couche diluée à 30 %).
- Avant emploi, ré-homogénéiser à faible vitesse (500 tr/mn) avec un malaxeur à peinture.
- **PRB COLOR IMPER** peut être appliqué à la brosse ou, au rouleau.
- Le nettoyage des outils se fait à l'eau claire.

• TABLEAUX DE PRESCRIPTION

Consommation minimale en g/m².

PRESCRIPTION avec finition lisse PRB COLOR IMPER										
Défauts	Classe	Fonction	Traitement	Impressions et/ou ou			Couche intermédiaire	Couche de finition		Épaisseur sèche théorique totale minimale
				Fixateur de fond PRB ACCROFOND I *	Régulateur de fond PRB CRÉPIFOND F ou G	PRB COLOR IMPER dilué à 30 %		PRB COLOR IMPER pure	PRB COLOR IMPER pure	
Porosités, faiénçage, Micro-fissures < à 0,2 mm	E4 V2 W2 A ₂ I ₁	Masquer la micro-fissure et la décorer.	Pas de traitement.	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	200 g/m ²	/	300 g/m ²		0,2 mm
Fissures < à 0,5 mm	E4 V2 W2 A ₃ I ₂	Traiter les façades des fissures existantes et décorer.	Appliquer la peinture à la brosse dans les fissures	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	200 g/m ²	250 g/m ²	250 g/m ²		0,3 mm
Fissures < à 1 mm	E5 V2 W2 A ₄ I ₃	Traiter les façades des fissures	Griffer les fissures et les traiter au PRB MASS CRYL PLUS	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	200 g/m ²	400 g/m ²	400 g/m ²		0,4 mm
Fissures < à 2 mm	E5 V2 W2 A ₅ I ₄	Traiter les façades des fissures existantes et à venir, et décorer.	Ouvrir les fissures et les reboucher.	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	200 g/m ²	2 x 400 g/m ² + armature spéciale imper tissée.	400 g/m ²		0,6 mm

PRESCRIPTION avec finition granitée PRB CRÉPIMUR SOUPLE M ou G										
Défauts	Classe	Fonction	Traitement	Impressions et/ou ou			Couche intermédiaire	Couche de finition		
				Fixateur de fond PRB ACCROFOND I *	Régulateur de fond PRB CRÉPIFOND F ou G	PRB COLOR IMPER dilué à 30 %		PRB COLOR IMPER pure	PRB CRÉPIMUR SOUPLE M (finition talochée)	
Porosités, faiénçage, Micro-fissures < à 0,2 mm	E4 V2 W2 A ₂ I ₁	Masquer la micro-fissure et la décorer.	Pas de traitement.	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	250 à 300 g/m ²	/	2,3 kg/m ²		3,5 kg/m ²
Fissures < à 0,5 mm	E4 V2 W2 A ₃ I ₂	Traiter les façades des fissures existantes et décorer.	Appliquer la peinture à la brosse dans les fissures	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	200 g/m ²	250 g/m ²	2,3 kg/m ²		3,5 kg/m ²
Fissures < à 1 mm	E5 V2 W2 A ₄ I ₃	Traiter les façades des fissures	Griffer les fissures et les traiter au PRB MASS CRYL PLUS	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	200 g/m ²	400 g/m ²	2,3 kg/m ²		3,5 kg/m ²
Fissures < à 2 mm	E5 V2 W2 A ₅ I ₄	Traiter les façades des fissures existantes et à venir, et décorer.	Ouvrir les fissures et les reboucher.	150 g/m ²	250 à 300 g/m ²	200 g/m ²	2 x 400 g/m ² + armature spéciale imper tissée.	2,3 kg/m ²		3,5 kg/m ²

PRB ACCROFOND I* :

L'application éventuelle du fixateur de fond **PRB ACCROFOND I**, se réalise sous la responsabilité de l'applicateur qui sera le seul apte à juger de la qualité de son support et de l'utilisation préalable d'un fixateur de fond.

CONDITIONNEMENT

- Seaux plastiques de 17 kg.
- Palette de 22 seaux soit 374 kg sous gaine thermorétractable.
- Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, teinte, n° de lot.



17 kg

CONSERVATION

- Stockage à l'abri du gel et des hautes températures (de l'ordre de 40°C) dans son conditionnement d'origine, garantie 12 mois.

NB : Tout seau entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés